

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **4^e** jour du mois **d'avril** de l'an **2022**, à **19 h 30**, au bureau municipal, situé au 9, chemin Gosford Sud à Ham-Sud, à laquelle sont présents :

Présences : M. Serge Bernier, maire
Mme Diane Audit Goddard, conseillère
M. Simon Larrivée, conseiller
M. Antonin Boulet, conseiller
M. William Darveau-Vaillancourt, conseiller

Absences motivées : Mme Marilène Poirier, conseillère
M. Luc St-Laurent, conseiller

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Serge Bernier, maire, constate le quorum à **19 h 30** et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. M. Étienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier est également présent et agira à titre de secrétaire d'assemblée.

20220404-01

1.1 Adoption de l'ordre du jour

***Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu***

QUE l'ordre du jour déposé par la directeur général et secrétaire-trésorier soit adopté en laissant le point « varia » ouvert et en retirant les points suivants :

- 4.1 Adoption – Règlement 2022-03 établissant le programme de subventions « Ham-Sud Habitation Durable » édition 2022-2024
- 4.2 Adoption – Règlement 2022-04 établissant le programme de subvention « Ham-Sud DURABLE Programme Rénovation » édition 2022-2024

Et en ajoutant le point suivant :

12.2 Demande d'appui – Financement Défi handicap des Sources

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

20220404-01 1.1 Adoption de l'ordre du jour

20220404-02 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022

1.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 15 mars 2022

2. INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20220404-03 3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 7 mars 2022

20220404-04 3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – mars 2022

20220404-05 3.3 Salaires payés de la Municipalité – mars 2022

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – mars 2022

20220404-06 3.5 Rapport de l'audit de conformité - Transmission des rapports

financiers

20220404-07 3.6 Autorisation du directeur général à gérer ClicSÉQR-ENTREPRISES

4. LÉGISLATION

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20220404-08 5.1 Rapport annuel - Schéma de couverture de risque

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20220404-09 6.1 Octroi de contrat - Abat-poussière 2022

20220404-10 6.2 Reddition de compte 2021 du PAV-ERL

20220404-11 6.3 Octroi de contrat - Béton au garage municipal pour le tamis

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt du plan d'adaptation aux changements climatiques de la MRC des Sources

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis en mars 2022

20220404-12 8.2 Dépôt des demandes de modification au règlement de zonage pour les *Maisons conteneur Highcube*

8.3 Rapport du CCU sur les demandes de *Maisons conteneur Highcube*

20220404-13 8.4 PIIA - Construction 8 rue Lise - Lot 6 431 194

20220404-14 8.5 Offre de service - Consultation citoyenne MADA

8.6 Aide financière PSISPRPE - Projet de rénovation du terrain de balle

20220404-15 8.7 Appui des projets - programmation estivale

20220404-16 8.8 Appui du projet - buvette éphémère

20220404-17 8.9 Choix des trois affiches pour faire ralentir aux entrées du village

9. LOISIRS ET CULTURE

10. RESSOURCES HUMAINES

20220404-18 10.1 Formation en ligne d'Infotech - module de paie (Sygem)

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

20220404-19 12.1 Demande d'appui au cahier "Profil municipalité-Organisme de la MRC" - journal l'Étincelle

20220404-20 12.2 Demande d'appui - Financement Défi handicap des Sources

13. VARIA

20220404-21 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

20220404-02

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **7 mars 2022** et qu'ils renoncent à la lecture publique du procès-verbal;

Il est proposé par Antonin Boulet

Et unanimement résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022 soit adopté tel que déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE

1.3 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme (CCU) tenue le 15 mars 2022

Le directeur général dépose le procès-verbal de la séance du CCU tenue le 15 mars 2022.

2 INVITÉ OU INFORMATION DU MAIRE ET DES CONSEILLERS

Le maire transmet diverses informations aux membres du conseil.

3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCE

20220404-03

3.1 Dépenses faisant suite à la séance du 7 mars 2022

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques d'une somme de **7 569,73 \$** faisant suite à la séance ordinaire du 7 mars 2022.

ADOPTÉE

20220404-04

3.2 Compte à payer et dépenses incompressibles – mars 2022

*Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques à émettre au **4 avril 2022** d'une somme de **55 817,40 \$** pour le paiement des différents fournisseurs. Cette liste inclut les dépenses incompressibles ainsi que celles autorisées par le directeur général.

Fournisseurs	Montants
1 CENTRE AGRICOLE WOTTON	-257,90 \$
2 CNESST	114,93 \$
3 COOPTEL	18 020,00 \$
4 ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC.	73,87 \$
5 FEDERATION QUEBECOISE MUNICIPALITES	171,31 \$
6 FQM ASSURANCES	450,82 \$
7 INFORMATIQUE ASR	17,25 \$
8 INFOTECH DEVELOPPEMENT	1 358,14 \$
9 JN DENIS INC	318,92 \$
10 L'ATELIER DU RANG ENR.	201,21 \$
11 MARIE-CAMILLE PROVENCHER	60,00 \$
12 MEGABURO - DRUMMONDVILLE	43,46 \$
13 MRC DES SOURCES	20 085,00 \$
14 NATION WABAN-AKI INC.	776,08 \$
15 PHILIPPE GOSSELIN & ASS. Ltée	8 299,97 \$
16 PROTECTION INCENDIE MCI	552,05 \$
17 QUINCAILLERIE N.S. GIRARD INC	24,12 \$
18 RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	731,42 \$
19 REGIE INTERMUNICIPALE DES HAMEAUX	2 286,00 \$

20 STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	350,45 \$
21 TI-MOUSSE DANS BROUSSE	542,00 \$
22 TRAITEMENT D'EAU VICTOR (MICHAEL BONIN)	964,64 \$
23 VIRAGE MULTIMÉDIA	247,78 \$
24 VIVACO GROUPE COOPÉRATIF	385,88 \$
TOTAL:	<u>55 817,40 \$</u>

ADOPTÉE

20220404-05

3.3 Salaires payés de la Municipalité – mars 2022

*Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu*

D'accepter la liste des chèques de paie au montant de **16 304,94 \$** émis du 7 mars au 4 avril 2022.

ADOPTÉE

3.4 Dépôt de la situation budgétaire et des prêts à jour – mars 2022

Le directeur général dépose aux membres du conseil la situation budgétaire et des prêts à jour de la municipalité au 31 mars 2022.

20220404-06

3.5 Rapport de l'audit de conformité – Transmission des rapports financiers

CONSIDÉRANT QU'un rapport d'audit de conformité a été reçu de la Commission municipale du Québec, soit un rapport portant sur la transmission des rapports financiers de 2016 à 2020.

CONSIDÉRANT QUE ce rapport indique que la municipalité se montre conforme en tout point aux exigences légales depuis l'année 2017;

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

DE déposer et d'accuser réception de ce rapport;

DE prendre les mesures nécessaires pour continuer de rendre ce processus conforme.

ADOPTÉE

20220404-07

3.6 Autorisation du directeur général à gérer ClicSÉCUR-ENTREPRISES

CONSIDÉRANT QUE M. Etienne Bélisle a été embauché par la municipalité de Ham-Sud à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT QUE Revenu Québec exige une résolution du conseil pour autoriser M. Bélisle à gérer le compte clicSÉCUR – Entreprises au nom de la municipalité de Ham-Sud;

Il est proposé par Simon Larrivée

Et unanimement résolu

QUE M. Etienne Bélisle, directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR- Entreprises;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

ADOPTÉE

4 LÉGISLATION

Aucun dossier.

5. SÉCURITÉ PUBLIQUE

20220404-8

5.1 Rapport annuel – Schéma de couverture de risque

CONSIDÉRANT que le préventionniste de la Municipalité de Ham-Sud, en collaboration avec les Services de Sécurité incendie qui desservent la Municipalité et le comité incendie de la Municipalité, a préparé le bilan et les indicateurs de performance du Plan de mise en œuvre du Schéma de Couverture de Risques de la MRC des Sources pour l'année 2021 et que celui-ci a été présenté aux membres du conseil présent;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité adopte le bilan et les indicateurs de performances du Plan de mise en œuvre du Schéma de Couverture de Risques de la MRC des Sources pour la Municipalité de Ham-Sud pour l'année 2021.

QUE les documents soient remis à la MRC des Sources afin qu'elle puisse les inclure dans son rapport global et les faire parvenir au Ministère de la Sécurité publique du Québec.

ADOPTÉE

6. TRANSPORT ET VOIRIE

20220404-09

6.1 Octroi de contrat – Abat-poussière 2022

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a effectué une demande de prix pour l'achat et l'épandage de l'abat-poussière pour l'année 2022 et que les prix suivants ont été soumis :

Somavrac CC	0.3045 \$/litre
Enviro Solution Canada	0.3262 \$/litre
Entreprise Bourget	0.3499 \$/litre

***Il est proposé par William Darveau-Vaillancourt
Et unanimement résolu***

QUE la Municipalité de Ham-Sud octroie le contrat d'achat et d'épandage d'abat-poussière pour l'année 2022 à l'entreprise Somavrac CC au coût de 0,3045 \$ / litre pour une quantité approximative de 54 000 litres.

QUE l'épandage sera effectué avant le 24 juin 2022 selon entente avec la Municipalité.

ADOPTÉE

20220404-10

6.2 Reddition de compte 2021 du PAV-ERL

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 198 419 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

***Il est proposé par Diane Audit-Goddard
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité de Ham-Sud informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à la voirie locale volet Entretien des routes locales.

ADOPTÉE

20220404-11

6.3 Octroi de contrat – Béton au garage municipal pour le tamis

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a effectué une demande de prix à Béton Bédard Inc. pour le coffrage, la préparation du sol, la mise en place, la finition de béton et le scellant pour (2) dalles de 6' x 7' x 24" en vue de l'installation d'une grille tamis au garage municipal;

CONSIGÉRANT QUE les travaux devront être fait en 2022;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise l'octroi d'un contrat de gré à gré;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité conclue une entente avec Béton Bédard Inc. pour le coffrage, la préparation du sol, la mise en place, la finition de béton et le scellant pour (2) dalles de 6' x 7' x 24'' au coût de 5 119,80 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

7. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

7.1 Dépôt du plan d'adaptation aux changements climatiques de la MRC des Sources

Le directeur général dépose le rapport d'adaptation aux changements climatiques 2022-2027 de la MRC des Sources.

8 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

8.1 Rapport mensuel de l'inspectrice et liste des permis émis mars 2022

Le directeur général dépose le rapport faisant état des permis émis pour le mois de mars 2022 préparé par l'inspectrice en bâtiment et en environnement.

20220404-12

8.2 Dépôt des demandes de modification au règlement de zonage pour les Maisons conteneurs Highcube

CONSIDÉRANT QU'une demande de modification au règlement de zonage a été déposée par l'entreprise Maisons Conteneur Highcube;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise le lot 6 077 991, situé en zone non agricole, F10;

CONSIDÉRANT QUE le tarif prescrit au règlement municipal 2010-03 a été acquitté par le demandeur;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a étudié la demande et émis un rapport au conseil, conformément au règlement municipal 2010-03;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et unanimement résolu***

QUE la municipalité accuse réception de la demande.

QUE la municipalité rendra sa décision au cours d'une prochaine séance.

ADOPTÉE

8.3 Rapport du CCU sur les demandes de Maisons conteneurs Highcube

Le directeur général dépose le rapport du comité consultatif en urbanisme (CCU) sur une demande de modification au règlement de zonage déposé en septembre 2021 par *Maisons conteneurs Highcube*.

20220404-13

8.4 PIIA – Construction 8 rue Lise – Lot 6 431 194

La demande vise la construction d'une résidence unifamiliale sur le lot 6 431 194, 8 rue Lise

CONSIDÉRANT que le lot 6 431 194 est situé en zone Rur32, soit dans un secteur assujetti au PIIA ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de permis conforme a été soumise laquelle porte le numéro #2022-02-0004;

CONSIDÉRANT que l'implantation et le déboisement ont été présentés au CCU de septembre 2021 et obtenu une résolution favorable du conseil ;

CONSIDÉRANT que l'architecture et les volumétries s'harmonisent aux bâtiments existants, malgré le nombre restreint de fenêtres ;

CONSIDÉRANT que le revêtement de toiture respecte les critères de type de matériaux et de couleur ;

CONSIDÉRANT que les couleurs proposées pour le revêtement mural extérieur (Champagne) et la porte d'entrée (rouge vif) ne respectent pas le critère du PIIA visant à éviter les couleurs vives;

CONSIDÉRANT que l'implantation du bâtiment et la superficie déboisée rendent le bâtiment visible de la rue ;

CONSIDÉRANT que l'éclairage extérieur proposé respecte l'objectif du PIIA ;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif d'urbanisme recommande que la demande soit acceptée à l'exception de la couleur du revêtement extérieur et de la porte d'entrée qui méritent d'être révisées.

CONSIDÉRANT que la couleur de la porte d'entrée pourrait être conservée rouge vif puisqu'un avant-toit la rend un peu plus discrète pour autant que la couleur du revêtement extérieur adoucisse le contraste ;

***Il est proposé par William Darveau Vaillancourt
Et adopté à l'unanimité***

- **Que** le projet soit accepté en vertu du règlement sur les PIIA **sous réserve** de la couleur de revêtement extérieur et de la porte d'entrée qui ne respectent pas le critère du PIIA selon lequel les couleurs vives doivent être évitées. Cependant la couleur proposée pour la porte pourra être maintenue puisque la porte est recouverte d'un avant-toit ET conditionnellement à l'acceptation d'une nouvelle couleur pour le revêtement extérieur. La nouvelle couleur devra être soumise au CCU et au conseil municipal pour approbation le tout selon le règlement sur les PIIA.

ADOPTÉE

20220404-14

8.5 Offre de service – Consultation citoyenne MADA

CONSIDÉRANT que dans le cadre de la démarche MADA une consultation citoyenne s'impose ;

CONSIDÉRANT que la municipalité a effectué une demande de prix à la Coopérative Niska pour planifier et animer la consultation citoyenne;

CONSIDÉRANT le projet sera financé par le *programme de soutien à la démarche MADA* ;

CONSIDÉRANT que le projet vise un contrat de gré à gré;

***Il est proposé par Simon Larrivée
Et adopté à l'unanimité***

- **QUE** la municipalité conclue une entente avec la Coopérative Niska pour planifier et animer la consultation citoyenne dont les coûts sont estimés à 2 240 \$ plus les taxes applicables.

QUE la municipalité couvre les coûts de déplacement estimés à 60\$ par déplacement.

ADOPTÉE

8.6 Aide financière PSISPRPE – Projet de rénovation du terrain de balle

Suite à une demande d'aide financière soumise au Ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petites envergures en août 2021, le directeur général informe les membres du conseil que le projet de rénovation du terrain de balle de Ham-Sud a été retenu.

Une aide financière maximale équivalant à 67 % des coûts admissibles, Jusqu'à concurrence de 37 345,77 \$, pourrait être attribuée à la Municipalité.

20220404-15

8.7 Appui des projets – programme estival 2022

CONSIDÉRANT QUE la programmation estivale comprend ces différents projets:

- Un repas de style « potluck » pour l'accueil et l'intégration des nouveaux résidents, organisé par le comité de développement;
- Une (1) à deux (2) projections extérieures de films familiaux, organisé par un comité bénévole;
- Un (1) cours d'initiation à la pétanque au Parc des aînés;
- Journée de la « Fête de la pêche », organisé par le comité des loisirs;
- La venue de deux (2) camions de cuisine de rue.

CONSIDÉRANT QUE le remboursement des frais de déplacement de 0.61\$ / km pourrait être demandé par les camions de cuisine de rue;

***Il est proposé par Antonin Boulet
Et adopté à l'unanimité***

QUE la municipalité appuie la programmation estivale 2022.

QUE la municipalité autorise le directeur général à payer les frais de déplacement pour les camions de cuisine de rue, si nécessaire.

ADOPTÉE

20220404-16

8.8 Appui du projet – buvette éphémère

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire offrir une offre de restauration sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'un projet de sommaire buvette (bar à vin) a été proposé à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le projet vise le lot 6 077 823, situé en zone M24;

CONSIDÉRANT QUE les usages Restaurant et Bar sans spectacle érotique sont permis,

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment envisagé est démontable;

CONSIDÉRANT QUE le lot visé ne compte pas d'installations sanitaires permanente

***Il est proposé par William Darveau Vaillancourt
Et adopté à l'unanimité***

QUE la municipalité est ouverte à considérer le concept sous forme de projet pilote pour l'année 2023 conditionnellement à ce qu'un projet plus détaillé soit soumis et approuvé.

ADOPTÉE

20220404-17

8.9 Choix des trois affiches pour faire ralentir aux entrées du village

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire installer trois (3) affiches aux entrées de la ville pour souligner le partage des routes entre les automobilistes et les citoyens qui pratiquent des sports de plein air (marche, vélo, joggin, etc.);

CONSIDÉRANT QUE trois modèles ont été proposés à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le CCD suggère le modèle d'affiche « Ralentissez! Village plein air. Ici, nous sommes actifs sur nos routes! »;

***Il est proposé par William Darveau Vaillancourt
Et adopté à l'unanimité***

QUE le conseil appui la suggestion du CCD.

QUE le modèle d'affiche choisi soit « Ralentissez! Village plein air. Ici, nous sommes actifs sur nos routes! »

ADOPTÉE

9. LOISIRS ET CULTURE

Aucun dossier.

10. RESSOURCES HUMAINES

20220404-18

10.1 Formation en ligne d'Infotech – module paie (Sygem)

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier (Etienne Bélisle), ainsi que la secrétaire-trésorière adjointe (Manon Fontaine) participent à une formation en ligne donnée par Infotech, portant sur le module de paie du système Sygem, pour un montant de 350,00 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Aucune question.

12. CORRESPONDANCE ET DEMANDE D'APPUI

20220404-19

12.1 Demande d'appui au cahier « Profil municipalité – Organisme de la MRC » - journal L'Étincelle

*Il est proposé par Simon Larrivée
Et adopté à l'unanimité*

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier (Etienne Bélisle), demande une ébauche au journal L'Étincelle dans le but de participer au cahier « Profil Municipalité » avec l'achat d'une page.

ADOPTÉE

20220404-20

12.2 Demande d'appui – Financement Défi handicap des Sources

*Il est proposé par William Darveau vaillancourt
Et adopté à l'unanimité*

QUE la Municipalité appui le défi Handicap des Sources pour un montant de 350\$.

ADOPTÉE

13. VARIA

Aucun dossier.

20220404-21

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par Diane Audit Goddard
Et unanimement résolu*

QUE la présente séance soit levée à 20 h 30.

ADOPTÉE

Serge Bernier
Maire

Étienne Bélisle
**Directeur général et secrétaire-
trésorier**

Je, Serge Bernier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Serge Bernier
Maire